

A row of colored pencils with black barrels and sharpened tips in red, orange, yellow, green, blue, and purple. From each tip, a line of the corresponding color is drawn, extending diagonally across the white background. The text is centered over these lines.

La réforme des rythmes scolaires de Beychac et Cailleau



REBECA : association socio-culturelle et sportive

ALEJ : association d'associations (Tennis Club, Rebeca, Racing Club La Laurence et Parents d'Elèves)

GALIPETTE : association qui gère le multi-accueil



Réforme des rythmes scolaires : un nouveau cadre

cret n°2013-77 du 24 janvier 2013

relatif à l'aménagement du temps du scolaire
dans les écoles maternelles et élémentaires
et modifiant le code de l'éducation

La réforme des rythmes scolaires

A decorative background featuring several black pencils with colored tips (red, orange, yellow, green, blue, purple) arranged diagonally. From each tip, a corresponding colored line extends towards the bottom left corner of the slide.

Objectifs de la Réforme:

- Mieux répartir les heures de classe dans la semaine, alléger la journée de classe, programmer les séquences d'enseignement à des moments où la faculté de concentration est plus grande
- Permettre une meilleure articulation des temps scolaires et périscolaires
- Le Projet Educatif Territorial a pour but de tirer partie des ressources du territoire et de créer des synergies pour garantir une meilleure continuité éducative entre les projets des écoles et les activités proposées en dehors du temps scolaire et offrir un parcours éducatif cohérent et de qualité

La réforme des rythmes scolaires



APPLICATION DE LA REFORME A BEYCHAC ET CAILLEAU NOUVELLE ORGANISATION DE LA RENTREE 2013

24 heures – 4,5 jours

Lundi Mardi Jeudi Vendredi de 9h00 à 16h15

Pause méridienne de 12h00 à 14h00

Une demi-journée le Mercredi de 9h00 à 12h00



cret du 24 janvier

2013 :

24 heures

Durée d'enseignement par semaine

9 demi-journées

Mercredi ou samedi matin compris

5 heures 30

Durée maximum de la journée scolaire

3 heures 30

Durée maximum de la demi-journée

1 heure 30

Durée minimum de la pause méridienne



Les objectifs éducatifs :

L'ambition du Projet Educatif de territoire doit être de :

- De **proposer une politique éducative partagée**, au service de l'enfant et du jeune,
- De **répartir les sites et services équitablement** sur la commune ou sur un territoire défini,
- D'**harmoniser les actions proposées** par les acteurs de terrain,
- De **développer les liens entre les associations, l'école et les familles**,
- De **contractualiser une politique éducative** collectivement choisie par tous les acteurs concernés par le PEDT,
- D'associer les familles, de **valoriser la parentalité**.

Deux « nouvelles » notions :

Les activités pédagogiques complémentaires
Tous les lundis de 16h15 à 17h15

Les activités péri-éducatives
Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 16h30 à 18h00

1 - Les activités pédagogiques complémentaires le lundi de 16h15 à 17h15

Modalités

1h par semaine pour des groupes restreints

Finalité 1

Aide aux élèves en difficulté

Finalité 2

Aide au travail personnel ou au projet d'école

Organisation

Sous la responsabilité des enseignants

2 - Les activités péri-éducatives



Pré-requis

Elaboration d'un projet éducatif territorial

Finalité

Poursuivre et optimiser la politique éducative à destination des moins de 12 ans

Public

Tous les élèves de la commune

Organisation

Sous la responsabilité des associations partenaires

Le projet éducatif territorial

Semaine type :

	DEBUT ACCUEIL	DEBUT CLASSE	PAUSE MERIDIENNE	FIN DE LA CLASSE	TEMPS PERI EDUCATIF	FIN DE L'ACCUEIL	TEMPS SCOLAIRE	PAUSE MERIDIENNE	PERISCOLAIRE MATIN	PERISCOLAIRE SOIR	TOTAL
LUNDI	07:00	09:00	12:00 14:00	16:15	16:30 18:00	18:30	05:15	02:00	02:00	02:15	11:30
MARDI	07:00	09:00	12:00 14:00	16:15	16:30 18:00	18:30	05:15	02:00	02:00	02:15	11:30
MERCREDI	07:00	09:00	12:00				03:00		02:00		05:00
JEUDI	07:00	09:00	12:00 14:00	16:15	16:30 18:00	18:30	05:15	02:00	02:00	02:15	11:30
VENDREDI	07:00	09:00	12:00 14:00	16:15	16:30 18:00	18:30	05:15	02:00	02:00	02:15	11:30
TOTAL HEBDO AU MAXIMUM							24:00	8:00	10:00	9:00	51:00



Le projet éducatif territorial

**Que se passe t-il après
l'école ?**

Le projet éducatif territorial

Uniquement le Lundi :

De 16h15 à 17h15 Vos enfants participent aux activités pédagogiques complémentaires organisées par l'école

Le projet éducatif territorial



**Première solution :
Du Lundi au Vendredi**

16h15 sortie de l'école, vous récupérez vos enfants

Le projet éducatif territorial



**Seconde solution :
Du Lundi au Vendredi**

16h15 prise en charge de vos enfants par le service de ramassage

Le projet éducatif territorial

**Troisième solution :
Du Lundi au Vendredi**

De 16h15 à 18h30 service d'accueil organisé par l'ALEJ

Le projet éducatif territorial



**Quatrième solution :
Du Lundi au Vendredi**

**De 16h30 à 18h00 activités périscolaires organisées par les
associations partenaires : ALEJ, REBECA**

Le projet éducatif territorial

LUNDI					MARDI			
		ALEJ				ALEJ		
3/6 ANS	1	ACCUEIL	16H15/18H30	20 PLACES	1	ACCUEIL	16H15/18H30	20 PLACES
	1	EVEIL SPORTIF	16H30/17H30	10 PLACES	1	ARTS PLASTIQUES	16H30/17H30	10 PLACES
6/11 ANS		ALEJ				ALEJ		
	1	ACCUEIL	16H15/18H30	28 PLACES	1	ACCUEIL	16H15/18H30	28 PLACES
	1	ARTS PLASTIQUES	16H30/18H00	14 PLACES	1	MULTISPORTS	16H30/18H00	14 PLACES
	1	CLUB NATURE	16H30/18H00	14 PLACES	1	CIRQUE	16H30/18H00	12 PLACES
					1	MULTIMEDIA	16H30/18H00	14 PLACES
					2	ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITE	16H30/18H00	30 PLACES
					2	THEÂTRE	16H30/18H00	14 PLACES
		REBECA				REBECA		
	3	RNB	16H30/18H00	12 PLACES	3	RNB	16H30/18H00	12 PLACES
	3	GUIARE	16H30/18H00	3 PLACES	1	CHORALE	16H30/17H30	12 PLACES
	3	BATTERIE	16H30/18H00	3 PLACES	3	JUDO	16H30/18H00	12 PLACES
					1	CONTE ET RACONTE LES LANGUES VIVANTES	16H30/17H30	10 PLACES
		ECOLE						
		ACTIVITES PEDAGOGIQUES COMPLEMENTAIRES	16H30/17H30	40 PLACES				

LEGENDE (*) :

- 1 Adhésion ALEJ + tarif accueil
- 2 Adhésion ALEJ + tarif activité spécifique
- 3 Adhésion REBECA + tarif activité

(*) LEGENDE DONNEE A TITRE EDUCATIF

Le projet éducatif territorial

JEUDI					VENDREDI				
		ALEJ				ALEJ			
3/6 ANS	1	ACCUEIL	16H15/18H30	20 PLACES	1	ACCUEIL	16H15/18H30	20 PLACES	
	1	ACTIVITES JEUX	16H30/17H30	10 PLACES	1	ACTIVITES JEUX	16H30/17H30	10 PLACES	
6/11 ANS		ALEJ				ALEJ			
	1	ACCUEIL	16H15/18H30	28 PLACES	1	ACCUEIL	16H15/18H30	28 PLACES	
	1	MULTISPORTS	16H30/18H00	14 PLACES	1	ARTS PLASTIQUES	16H30/18H00	14 PLACES	
	2	CLUB NATURE	16H30/18H00	12 PLACES	2	ACTIVITES JEUX	16H30/18H00	14 PLACES	
	1	ARTS PLASTIQUES	16H30/18H00	14 PLACES					
	2	ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITE	16H30/18H00	30 PLACES					
	1	MOTS ET DESSINS	16H30/17H30	10 PLACES					
		REBECA				REBECA			
	3	RNB	16H30/18H00	12 PLACES	3	RNB	16H30/18H00	12 PLACES	
	3	BATTERIE	16H30/18H00	3 PLACES	3	BATTERIE	16H30/18H00	3 PLACES	
	3	GUIARE	16H30/18H00	3 PLACES	3	GUIARE	16H30/18H00	3 PLACES	
	3	PIANO	16H30/18H00	3 PLACES	3	PIANO	16H30/18H00	3 PLACES	
	1	CONTE ET RACONTE LES LANGUES VIVANTES	16H30/17H30	10 PLACES	3	DANSE CLASSIQUE	16H30/18H00	10 PLACES	
					3	JUDO	16H30/18H00	12 PLACES	

LEGENDE (*) :

- 1 Adhésion ALEJ + tarif accueil
- 2 Adhésion ALEJ + tarif activité spécifique
- 3 Adhésion REBECA + tarif activité

(*) LEGENDE DONNEE A TITRE EDUCATIF